

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 26 (1893)
Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FAITS DIVERS

Programme de la Société de la Haye pour la défense de la religion chrétienne pour l'année 1893.

Dans leur session tenue le 11 septembre et jours suivants, les directeurs de la Société ont prononcé leur jugement sur quatre mémoires reçus sur les deux premiers sujets de concours proposés en 1891.

Aucun mémoire ne leur était parvenu sur le *Confessionnalisme au sein de l'Eglise réformée dans les Pays-Bas*, sujet proposé en 1890.

Les auteurs de trois des quatre mémoires qui ont été reçus, tous trois écrits en allemand, se sont proposé de répondre à la question suivante :

Que faut-il entendre par l'ordre moral de l'univers ? Quels sont les motifs philosophiques qu'on a de l'affirmer ? Et dans quelle relation cette affirmation se trouve-t-elle avec la foi religieuse ?

Le premier de ces travaux, marqué de la devise *Dem thätigen Menschen, etc.* (Goethe), a dû être écarté comme ne répondant aucunement aux questions posées. La méthode suivie par l'auteur était défectueuse ; au lieu de philosophie il donnait de la dogmatique, et prenait la chose à prouver pour point de départ. Son exposé de ce qu'il faut entendre par l'ordre moral de l'univers était superficiel et insuffisant, cet ordre se réduisant à ses yeux à la puissance du bien au dedans de l'homme. Sa pensée ne dépassait ainsi pas le monde moral, et l'ordre moral dans l'univers n'était plus que la destination morale

enseignée par Dieu à l'homme. Quant aux raisons philosophiques d'affirmer un ordre moral dans l'univers, ce travail ne les indiquait guère, en même temps qu'était très faible la réfutation des objections que soulèvent les vues de l'auteur. — La troisième partie à son tour ne pouvait que pécher par la base, l'auteur ayant déjà dans la première assis l'affirmation de l'ordre moral universel, non sur la philosophie, mais sur la foi ; à quoi s'ajoute que l'auteur n'y avait rien mis de ce que l'on demandait, c'est-à-dire un exposé des rapports entre l'affirmation de l'ordre moral et la foi religieuse. — Enfin l'auteur avait consacré une partie considérable de son mémoire à une histoire de la philosophie, dépourvue de toute originalité et inutile pour la solution de la question proposée.

Le second mémoire examiné par les directeurs avait pour devise les mots de Lenau : *Die Erde ist, und was sie hat, etc.* et l'auteur s'en révélait comme un homme de talent. Sur maint point traité par lui les juges lui donnaient leur assentiment. Toutefois l'exposé de ses idées manquait d'unité et de suite ; les considérations téléologiques dans lesquelles il entrait, tout en renfermant beaucoup de bonnes choses, perdaient leur valeur par le fait qu'il ne tenait pas compte des objections, et dans la définition de l'ordre moral de l'univers, sa pensée, à lui aussi, s'arrêtait exclusivement à la nature morale de l'homme. Quant à sa seconde partie, elle donnait autre chose que ce que l'on demandait. En effet, il ne s'agissait pas de savoir s'il existe une conception de l'univers qui puisse conduire à y affirmer un ordre moral, mais s'il existe au point de vue philosophique des motifs de l'affirmer ; c'est ce que l'auteur avait négligé de distinguer ; en outre il n'avait pas soumis les objections à un examen attentif. — Enfin la troisième partie ne donnait pas non plus de réponse à ce qui avait été demandé, en dépit du titre, auquel en réalité le contenu ne répondait pas. Ici encore, l'auteur parlait de la nature morale de l'homme et montrait comment celui-ci, en qualité d'être moral, parvient à la connaissance de Dieu ; de fait, il renversait le problème. — Aussi, malgré les excellentes choses contenues dans ce mémoire, les critiques qu'il soulevait

ont paru trop graves aux directeurs pour qu'il leur fût permis de le couronner.

Un troisième mémoire, portant la devise *Die erste Bedingung* (Hilty), a été examiné. Ici les avis ont varié. Tous les juges, il est vrai, étaient d'accord que ce travail présentait beaucoup de choses excellentes et fort bien dites ; mais, si pour quelques-uns c'était un motif de passer par dessus les critiques qu'ils reconnaissaient devoir être faites, d'autres au contraire attribuaient une plus grande importance aux défauts signalés. L'on regrettait surtout que l'auteur n'eût désigné que l'expérience comme source de la connaissance et comme base philosophique de l'affirmation d'un ordre moral universel, tandis qu'il eût fallu montrer comment de l'expérience on parvient à cette affirmation. En outre, l'auteur posait sans doute, mais ne démontrait pas, du moins pas d'une manière suffisante, une connexion entre l'ordre physique et l'ordre moral. Enfin il développait la notion difficilement acceptable d'un bien moral objectif, qu'il se représentait même comme préexistant. Quelques graves que parussent ces défauts, les directeurs ont estimé que ce mémoire, sans fournir la solution du difficile problème proposé, constituait un louable essai de solution. La conclusion de leurs délibérations fut en conséquence d'offrir à l'auteur la médaille d'argent de la Société avec une somme de deux cent cinquante florins, et d'admettre ce mémoire dans ses publications. S'il accepte la chose et permet d'ouvrir le billet contenant son nom et son adresse, on lui communiquera les observations des directeurs, afin qu'il puisse en faire son profit avant la publication de l'ouvrage.

Le second des sujets de concours proposés en 1891 était formulé comme suit :

La Société demande : *Un travail scientifique présentant une étude comparative de ce que l'on trouve dans les différents écrits de l'Ancien et surtout du Nouveau Testament touchant la nature et l'étendue de la paternité de Dieu à l'égard des hommes, avec l'indication de l'influence exercée sur la vie religieuse par les diverses manières de l'envisager.*

Un seul mémoire, écrit en hollandais, sous la devise *Het*

godsdienstig gevoel eischt, etc. (Pierson) était parvenu sur ce sujet à la Société. Les directeurs ont été généralement d'accord pour trouver que l'auteur s'était rendu la tâche trop aisée. L'absence de méthode scientifique, de division régulière du sujet et de vues sur la marche historique progressive des notions passées en revue, constituait des défauts de fond que les faiblesses de la grammaire et du style ne faisaient qu'aggraver. Sans doute l'auteur traitait successivement les passages bibliques relevant du sujet, mais il s'abstenait complètement de l'étude comparative des conceptions, parfois très divergentes, des écrivains bibliques. Ce qu'il donnait au sujet de la nature des rapports paternels de Dieu avec les hommes était sans portée, et ses recherches quant à l'étendue assignée à ces rapports n'avaient évidemment point été serrées. Enfin il avait mal compris la seconde partie du sujet proposé, et n'avait en aucune façon relevé les difficultés inhérentes à cette question. On n'a donc pas pu songer à couronner ce mémoire.

Les directeurs ont ensuite décidé de retirer du concours la question relative au *Confessionnalisme au sein de l'Eglise réformée dans les Pays-Bas*, et de mettre au concours les trois questions suivantes, dont la première est presque la même que la seconde de celles proposées en 1891.

1^o A faire parvenir avant le 15 décembre 1894 :

I. La Société demande : *Une étude comparative de ce qui se trouve dans l'Ancien et le Nouveau Testament touchant la nature et l'étendue de la paternité de Dieu à l'égard des hommes, avec l'indication de l'influence exercée sur la vie religieuse par les diverses manières de l'envisager.*

II. La Société demande : *Un exposé critique de l'eudémonisme appuyé sur l'histoire.*

2^o A faire parvenir avant le 15 décembre 1895 :

III. La Société demande : *Une étude scientifique de l'ascétisme au sein de l'Eglise chrétienne.*

Tout mémoire qui parviendra à la Société après le terme fixé sera exclu du concours.

Les mémoires traitant du troisième des sujets proposés en 1891, sur le *Régime administratif colonial des Indes néerlandaises*,

daïses, ainsi que des deux premiers proposés en 1892 sur *Les sources d'où découlaient, suivant les Israélites jusqu'à la fin du premier siècle de notre ère, leurs connaissances religieuses et morales* et sur *La place qui revient à l'imagination dans la religion*, doivent être rendus avant le 15 décembre 1893, et avant le 15 décembre 1894 ceux qui traitent du troisième sujet mis au concours en 1892, sur *Les rapports réciproques entre l'Eglise et l'Etat dans les Pays-Bas depuis la réformation*.

Pour les conditions du concours voir la fin du « Programme » pour 1892, publié dans cette Revue, livraison de Janvier 1893, page 91.

Adresser les manuscrits, avec le bulletin cacheté, *franco* au secrétaire de la Société, M. J. KNAPPERT, Dr en théologie, professeur à *Amsterdam*.
